



Le Marché de l'Artisanat et des Créateurs

Organisé par l'association « Empi et Riaume »
En partenariat avec la ville de Romans aura lieu

Le vendredi 9 juillet 2021 de 16h à 23h
Le samedi 10 Juillet 2021 de 10h à 19h
Place Maurice Faure à Romans sur Isère

Dans le cadre du Festival « Cultures et Traditions du monde »
Du jeudi 8 au dimanche 11 Juillet 2021 (En fonction des conditions sanitaires)

Ce marché est ouvert à tous les artisans créateurs ainsi qu'aux artisans gourmets.

Animations de musiques et de danses (sous réserve)

Possibilité de se restaurer sur place. Un parking sera à la disposition des exposants.
Un gardiennage sera assuré sur le site du marché.

Tous les exposants doivent présenter uniquement des produits de leur création.

Toute revente est interdite.

Aucun matériel d'exposition ne sera mis à disposition. Il faudra prévoir tables, chaises, parasols, lampes, rallonges etc... Merci d'éviter les halogènes. Vous serez entièrement responsables de vos matériels et créations. Possibilité de vous raccorder à EDF (puissance maxi 400 w par stand)

En cas de fortes intempéries ou de directives sanitaires contraires données par le gouvernement face à la pandémie, seuls les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'évènement et de rembourser les exposants.

Si vous désirez participer à ce marché, nous vous invitons à renvoyer le formulaire d'inscription ci-joint accompagné de 2 photos de bonne qualité de vos créations :

AVANT LE DIMANCHE 6 JUIN 2021

par mail à mcerclerat@wanadoo.fr Renseignements 06 80 15 37 12 ou par courrier à :
Association « Empi et Riaume » parc François Mitterrand - 26100 Romans sur Isère.

Tout dossier incomplet ou arrivé hors délai ne sera pas pris en compte.

Dans l'attente de découvrir votre savoir faire, nous vous prions de recevoir nos salutations.

Alain Champey président d'Empi et Riaume
Annie Cerclerat responsable du marché.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Marché de l'Artisanat et des Créateurs Vendredi 09 et Samedi 10 juillet 2021 (Sous réserve des conditions sanitaires)

A retourner avant le **Dimanche 6 Juin 2021** par courrier à
« Empi et Riaume » Parc François Mitterrand – 26100 Romans sur Isère

Nom / Prénom :

Raison Sociale :**Marque (si différente)**

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Tél Fixe : **Tél Portable :**

Mail : **Site Internet**

Statut (chambre de métiers, artiste libre, etc ...) :

Date de début d'activité : / /

Tarif un jour : 12€ le ml Xml =€ (maxi 6 ml)
Vendredi..... Samedi..... (cocher le jour correspondant) **Montant à régler**

Tarif deux jours : 10€ le ml/jour X ml = € (X 2 jours) = € (maxi 6 ml)
(Ex. 10€ X 3ml/jour = 30€ (X 2 jours) = 60€) **Montant à régler**

Documents à joindre au dossier de candidature :

- 1 ou 2 photos de vos créations : (format .jpeg) par Internet mcerclerat@wanadoo.fr
- Justificatif d'Assurance Responsabilité civile (RC) « foires, salons et marchés »
- Justificatifs de votre statut : (Original D1 inscription chambre des métiers, artistes libres : justificatif CREA, inscription maison des artistes, justificatif auto entrepreneur, dernier avis d'appel URSSAF, justificatif INSEE etc...)
- Le règlement par chèque à l'ordre d'Empi et Riaume (encaissé après la manifestation)

Acte d'engagement : Je soussigné, accepte que ma participation au **Marché de l'artisanat et des créateurs** soit régie par le précédent règlement dont je déclare avoir pris connaissance.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

A

Le

Marché de l'Artisanat et des Créateurs 2021
Association « Empi et Riaume » en partenariat avec la ville de Romans



Vendredi 9 Juillet de 16h à 23h - Samedi 10 Juillet de 10h à 19h
Place Maurice Faure à Romans sur Isère

Association « Empi et Riaume » - Parc François Mitterrand – 26100 Romans sur Isère
06 80 15 37 12 mcerclerat@wanadoo.fr

Le règlement

Pour être prise en considération, l'inscription devra être accompagnée de toutes les pièces demandées et notamment les photographies, au plus tard **le dimanche 6 juin 2021**.

12€ le mètre linéaire (maxi 6m) pour un jour (vendredi ou samedi)

10€ le mètre linéaire pour deux jours (maxi 6m) à régler par chèque à l'ordre de « Empi et Riaume » pour frais de fonctionnement et communication.

Les chèques seront encaissés début Juillet **après la manifestation**.

Les exposants recevront le reçu correspondant à leur participation dès leur installation.

Tout exposant qui ne viendra pas le jour du marché sans motif sérieux ne sera pas remboursé.

Tout dossier incomplet ou arrivé hors délai ne sera pas pris en compte.

Vous vous engagez à être présent aux horaires indiqués.

Vous devez exposer uniquement des produits de votre création. **Toute revente est interdite.**

La manifestation se déroulera en extérieur.

L'installation se fera à partir de 14h le vendredi et 8h le samedi.

Vous apporterez votre matériel d'exposition (Tables, tissu, tapis, chaises, rallonges, multiprises...)

Vous serez entièrement

responsables de vos matériels et créations, pas de gardiennage la nuit.

Possibilité de se raccorder à EDF : puissance maxi 400 W par stand. (Éviter les halogènes)

Les exposants autorisent les organisateurs à utiliser les photographies jointes à leur dossier dans les publications et sous toute forme d'édition exclusivement destinée à la communication et à la promotion de la manifestation notamment sur le site des organisateurs.

Les exposants autorisent les organisateurs à prendre des images de pièces exposées.

Les exposants prennent note que les organisateurs peuvent annuler la manifestation en cas d'intempéries ou de directives contraires données par le gouvernement concernant la pandémie.

L'invitation est nominative. La participation à cette manifestation implique l'acceptation de toutes les conditions du présent règlement.

L'association « Empi et Riaume ».